CP – Le SNFA dévoile ses nouvelles FDES Façade rideau collectives

Le 21 octobre 2022

Depuis l'entrée en vigueur de la règlementation environnementale RE2020, et en particulier depuis le 1er juillet 2022 pour les bâtiments tertiaires, les déclarations environnementales sont devenues obligatoires pour pouvoir évaluer l'empreinte environnementale des bâtiments neufs. **En tant que représentant des professionnels de la menuiserie aluminium, le SNFA annonce la publication de ses FDES Façade rideau collectives.**

Cette nouvelle est d'importance capitale pour les professionnels de la façade qui, pour la conception des bâtiments neufs sous la RE2020, dépendaient de valeurs par défauts et pénalisantes pour ces produits. En effet, ces données, ne prenaient pas en compte le travail de la profession sur la réduction de l'empreinte carbone de leur solution (traçabilité de l'aluminium par le choix de fournisseurs plus proches géographiquement, intégration de la démarche Alu+C-, etc.).

Ces FDES collectives Façade rideau collectives sont portées par les entreprises adhérentes du SNFA (façadiers et bureaux d'études façade) qui se sont engagées pour fournir des données au plus proche de leurs actions et démarches environnementales.

SNFA

Organisation professionnelle représentative des concepteurs, fabricants, installateurs de menuiseries extérieures en profilés aluminium, et cloisons démontables

Façade rideau de type cadre de 50 à 75 % vitrée

FICHE DE DECLARATION ENVIRONNEMENTALE ET SANITAIRE COLLECTIVE

En conformité avec les normes NF EN ISO 14025, NF EN 15804+A1 et son complément national NF EN 15804/CN



Octobre 2022

Nobatek INEF4 INSTITUT POUR LA TRANSITION ENERGETIQUE | Réalisation NOBATEK/INEF4

FDES VÉRIFIÉE inies

Pour permettre à ses membres de répondre à cette obligation et pour compléter les données

collectives déjà existantes sur d'autres produits, le SNFA publie quatre nouvelles FDES collectives très attendues concernant les façades rideaux :

- Façade rideau cadre de 50 % à 75 % vitrée
- Façade rideau cadre de 76 % à 100 % vitrée
- Façade rideau grille de 50 % à 75 % vitrée
- Façade rideau grille de 76 % à 100 % vitrée

Ces FDES sont vérifiées et sont disponibles sur la base de données Inies. Leur utilisation est réservée aux seuls membres du SNFA. Pour cela, le SNFA délivre des attestations indispensables à leur utilisation, seulement à ses membres.

Ces FDES permettront à toute la profession de continuer à proposer des solutions vitrées avec des façades légères en aluminium et de répondre aux nouvelles exigences environnementales.

Elles intègrent également la démarche de traçabilité « Alu+C- » qui rend robuste la traçabilité de l'empreinte carbone des profilés aluminium (billette et filage). Cette démarche est la propriété du SNFA et du GFA (Groupement des fileurs d'aluminium).

Cliquez ici pour accéder aux FDES collectives du SNFA

A propos du SNFA

Le SNFA est l'organisation professionnelle représentative des concepteurs, fabricants et installateurs spécialisés dans les menuiseries extérieures en profilés aluminium (façades, fenêtres, portes, garde-corps, cloisons, vérandas, pergolas). Le SNFA compte 190 adhérents.

www.snfa.fr - www.batir-en-alu.fr

Contact Presse

Diane Boulmier – Responsable communication et formation SNFA - db@snfa.fr